L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI MATIN, 22 JUILLET 1885 58me Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 22 JUILLET 1885.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le Shérif, au No 354 South Rampart, un lot de meubles, et immédiatement après, coin White et Clio, un grand assortiment de wagons, boilers wagons, rones, bois de charpente, et enquête au local connu sous le nom de Clipper Saw Mill, un grand lot de bois—Ausal, au coin des rues Canal et Miro, une catapulle.

Etats-Unis et Mexique.

Nos lecteurs connaissent l'histoire des dissentiments qui viennent de surgir, au Mexique, entre le gouvernement du Président Diaz et une partie de la population. Un pays comme celui-là ne sort pas de la série de crises politiques par lesquelles il a passé, durant un demi-siècle, sans d'énormes difficultés.

N'y eût-il, pour l'embarrasser, que la charge des dettes qu'il a dû contracter dans une aussi longue période de troubles, c'en serait assez pour paralyser ses efforts et arrêter sa marche.

Tant qu'une nation—république ou empire—peu importe—est déchirée par des révolutions, des dissentions qui la ruinent et maintiennent son trésor constamment à sec, ses créanciers se taisent et la laissent tranquille ; ce n'est que quand l'ordre s'est rétabli qu'on commence à se rétablir chez elle, qu'ils songent à parler haut, à la harceler de leurs réclamations. Voilà précisément ce qui arrive, à l'heure qu'il est, au Mexique poursuivi par une forte créance anglaise. Que cette créance soit légitime ou non, que la pression qu'on exerce sur lui pour en obtenir le payement, soit délicate ou non, opportune ou non, c'est ce que nous ne voulons pas examiner pour le moment, mais ces démarches de l'Angleterre, de quelque façon qu'on veuille les qualifier, prouvent que la république voisine prend des habitudes d'ordre, qu'elle commence à se régulariser, à s'administrer, qu'elle développe ses ressources de revenu, qu'elle démontre qu'il lui est possible, dans un avenir plus ou moins rapproché, de s'acquitter, qu'elle mérite enfin que l'on se donne la peine de réclamer—sans quoi, l'Angleterre, positive avant tout, ne s'épuiserait pas en tentatives dont elle reconnaîtrait l'inutilité.

Il est surtout arrivé au Mexique un bonheur qui a attiré sur lui les attentions, provoqué les convoitises de sa redoutable créancière. Ses merveilleuses exhibitions à notre Exposition Universelle ont été pour le monde entier une véritable révélation. On a été émerveillé de ses richesses, de son avenir, on a parfaitement compris qu'il y avait là, pour le commerce étranger, une source presqu'inépuisable de débouchés. La Grande-Bretagne, spécialement, qui est à l'affût de toutes les occasions, n'avait garde de laisser passer celle-là ; elle l'a saisie avec sa agacité, sa rapacité ordinaires ; elle s'est aperçue que toutes ces ressources allaient tomber entre les mains de la République américaine, et vite, elle a tiré ses anciennes réclamations de ses cartons et les a présentées à sa débitrice—toute prête, bien entendu, à entrer avec elle en arrangements, à faire quelque compromis avantageux qui lui permettrait d'attendre patiemment un règlement complet de la dette.

Telle est la situation qui vient d'être faite au Mexique et y a causé des discussions regrettables. Le gouvernement a approuvé un peu arbitrairement la dette ; il y a eu des emprisonnements, des expulsions, des fermetures d'universités—autant de choses que nous pouvons déplorer, mais qui ne nous regardent pas et sur lesquelles nous garderions le silence, s'il ne s'était produit, à la suite, des incidents qui peuvent troubler nos bons rapports avec nos voisins d'outre Rio Grande.

On a attribué au Président Diaz l'intention de vendre plusieurs Etats du Nord aux Etats-Unis et d'en appliquer le paiement à l'extinction de la dette. Sur ce projet, dont rien ne garantit l'authenticité, ou a échafaudé un plan qui aurait, prétend-on, une certaine popularité au Mexique, et qui consisterait en une annexion de la République à celle des Etats-Unis.

De pareils bruits sont profondément regrettables. Nous voyons bien ce que nous avons à perdre à leur circulation ; nous ne saisissons pas nettement ce que nous pourrions y gagner.

Le peuple mexicain est jaloux de son autonomie, de son indépendance ; il l'a prouvé d'une façon éclatante. C'est son son droit, après tout, et nous n'avons qu'à l'approuver. Quelques mécontentements momentanés ont pu faire surgir une idée de ce genre dans une certaine partie du public, mais soyons assurés que la minorité, une infime minorité a pu, seule l'exprimer. Qui sait si, le cas échéant, et une tentative dans ce sens étant faite, ceux qui ont laissé échapper l'idée, dans un moment de dépit irréfléchi, ne seraient pas les premiers à s'opposer énergiquement à sa réalisation ?

Nous sommes en excellentes termes avec nos voisins ; nos relations d'affaires avec eux augmentent tous les jours ; la situation est telle que, si elle se prolonge quelques années, la plus parfaite union commerciale régnera entre les deux pays, à leur satisfaction mutuelle.

Les Anglais l'ont parfaitement compris ; plus que jamais ils apprécient les avantages de nombreux rapports économiques entr'eux et le Mexique. Ils jalousent notre position, qui est enviable, en effet ; ils voudraient nous en chasser pour s'y embusquer à notre place. Le hasard ayant mis à leur disposition une lourde créance contre les Mexicains, ils en profitent pour essayer de leur forcer la main, de les engager à conclure avec eux un bon petit traité de commerce, bien exclusif ; or il paraît que Diaz ne tomberait pas complètement dans le piège, puis qu'en essayant d'acquitter la dette, il tend à se rendre indépendant de l'Angleterre, à retrouver sa complète liberté d'action. C'est, du moins, la conséquence la plus claire, la plus directe, des intentions qu'on lui attribue.

Et c'est un semblable état choses, tout à fait à notre avantage, que nous troublerions, en nous prêtant à la circulation de bruits d'annexion qui peuvent froisser l'amour-propre de nos voisins et les engager à prêter une oreille plus attentive aux insinuations de l'Angleterre ! Nous risquerions ainsi de perdre d'admirables rapports commerciaux qui sont, pour les deux républiques, une source commune de richesse et un principe de force contre l'étranger, pour courir après une ombre d'union qui fairait sans cesse devant nous et sèmerait la discorde, les méfiances, là où règnent aujourd'hui l'amitié la plus cordiale, la confiance la plus entière !

Ce serait une faute impardonnable. Nous ne la commettrons pas. Avons-nous besoin de nous annexer de nouveaux territoires ? Le nôtre n'est-il pas assez vaste, et n'avons-nous pas des déserts immenses à peupler, à utiliser, avant de songer à nous agrandir ? Mettons donc de côté des projets malencontreux, enfantés par des imaginations malades ; contentons-nous de tirer le meilleur parti possible de la situation privilégiée dont nous jouissons, et qui vaut cent fois mieux que toutes celles que nous pouvons rêver. Ne lâchons pas la proie pour l'ombre.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Lecture de la Bible :

"Et la femme de Loth, s'étant retournée, fut changée en une statue de sel."

—Mais, fait Charlie, pourquoi s'était-elle retournée ?

Jane répond :

—Parce qu'une autre femme venait de passer avec un chapeau neuf.

La mission française et les inoculations du Dr. Ferran.

On se souvient qu'à la demande de la commission du choléra, le gouvernement français avait chargé MM. Brouardel, Charris et Albarran de se rendre en Espagne, d'y observer les faits annoncés relativement aux inoculations du Dr. Ferran, d'apprécier la méthode et les procédés du médecin de Tortosa.

M. Brouardel a communiqué, le 7 juin, à l'Académie de Médecine de Paris, le rapport qu'il a adressé au ministre et dont nous trouvons une analyse dans le *Temps* du 9 juillet :

La mission française arriva le 30 juin à Valence et s'aboucha avec M. Ferran. Aux propositions qui lui furent faites, celui-ci répondit : 1° qu'il refusait de divulguer les procédés employés par lui pour l'atténuation du virus cholérique ; 2° qu'on pourrait examiner les cultures dans son laboratoire, mais que pas une goutte de ces cultures n'en sortirait ; au surplus, qu'on pourrait suivre ses inoculations et s'assurer des résultats. Nos compatriotes insistèrent. M. Ferran fut inflexible : "Je vois bien ce que je vous donne, finit-il par leur dire, je ne vois pas ce que je reçois. Si vous voulez connaître mes procédés, faites-moi savoir à quelles conditions votre ministre entend devenir possesseur de mon secret."

Une mission scientifique ne pouvant s'engager sur ce terrain d'affaires. Un télégramme au ministre du commerce fut rédigé, qui l'informait que M. Ferran, alléguant son intérêt personnel, refusait de faire connaître ses procédés de préparation pour les cultures. M. Ferran obtint que les mots d'*intérêt personnel* fussent rayés de la dépêche et promit de s'expliquer à cet égard au ministre français par lettre. On verra plus loin ces explications.

Nous étions, continue le rapporteur, en présence d'un homme en possession d'un remède secret et décidé à l'exploiter. Mais, pour nous prononcer sur la valeur du remède, il aurait fallu qu'il nous fût possible de nous assurer si le virus inoculé était réellement devenu vaccin, et nous ne le pouvions qu'à la condition de connaître les procédés de préparation, de constater l'uniformité, la certitude, la constance des cultures employées à l'inoculation, de savoir enfin si, pour chaque préparation, il était nécessaire ou non de remonter à la source de l'infection, de recourir à un sujet cholérique. Ici l'analyse chimique était impuissante ; l'observation microscopique ne nous révélait que des formes ; c'était seulement en reprenant tous les détails de la préparation de la culture, en pratiquant nous-mêmes des inoculations, en nous assurant de la réalité et de l'identité des résultats que nous en avons pris une une idée de la valeur du procédé et que nous eussions été fondés à en recommander l'adoption.

Dans sa lettre au ministre, M. Ferran disait que la réserve dont il s'était armé était conditionnelle, et qu'elle lui paraissait justifiée. "Il y a ici, écrivait-il, deux points de vue très distincts et qui sont parfaitement séparables. Il s'agit dans le premier d'une question médicale et humanitaire ; je mets, aussi largement que je le puis, mon moyen prophylactique à la disposition de tous. Je ne refuse à personne l'entrée de mon laboratoire ; on peut y venir examiner mes cultures ; on peut suivre mes inoculations et en constater les effets. Que faut-il de plus ? Est-ce que le fabricant de produits médicamenteux qui livre au médecin du sulfate de quinine ou de chlorhydrate de morphine, s'il a trouvé un mode de préparation avantageux, est tenu de le livrer au médecin ? Non, il suffit à celui-ci de savoir qu'on lui remet du bon sulfate et du bon chlorhydrate. Il suffit de même qu'on se soit assuré que mes liquides d'inoculation produisent certains effets. C'est là l'essentiel, comme l'a dit M. Pasteur."

Passant au second point de vue, celui qui concerne la révélation demandée de ses procédés, M. Ferran se plaint, non sans amertume, de l'ingratitude et des persécutions du gouvernement de son pays. "J'étais, ajoute-t-il, tout disposé à faire à mon pays le sacrifice de ma découverte ; après les mépris dont j'ai été victime, les tracasseries qui m'ont assailli, j'ai le droit de garder mon secret. Si on m'avait traité comme MM. Koch et Pasteur l'ont été en Allemagne et en France, j'aurais fait comme eux. On les a honorés et largement récompensés ; en Espagne, je n'ai trouvé que des injustices et de l'inimitié. Mon droit de garder mon secret est incontestable ; mon devoir de chef de famille sans fortune m'impose enfin la réserve dont je me départirai quand on voudra."

Les médecins français furent admis dans le laboratoire de M. Ferran à titre de confrères ; ils le trouvèrent assez pauvrement installé. Le microscope ne peut donner qu'un grossissement de 7 à 800 diamètres ; les étuves ne peuvent fournir qu'une température peu précise ; on n'a pas d'appareils pour les préparations colorées ; pas d'animaux pour les essais des cultures. M. Ferran dit que, son œuvre scientifique étant terminée, il ne s'occupe plus aujourd'hui que de fabriquer le liquide prophylactique et de pratiquer des inoculations. M. Brouardel fait remarquer que M. Ferran, en ce qui touche la morphologie du bacille-virgule du choléra, a eu des variations qui semblent peu en accord avec l'assurance qu'il montre aujourd'hui.

Devant les médecins français, M. Ferran a vacciné vingt religieuses. Il injecte, du pas en haut, au moyen d'une piqûre, et sans aucune précaution, soit pour le transport et la pureté du liquide de culture, soit pour la propreté des instruments, un centimètre cube de substance à la partie postérieure du bras. Chez les inoculées, il n'y a eu ni vomissement ni diarrhée ; dans le sang, dans les déjections, on n'a rencontré ni bacilles en virgule ni spirilles. Le lendemain de l'opération, on n'observa chez les religieuses aucun symptôme morbide général.

Les inoculations de M. Ferran semblent inoffensives. C'est tout ce qu'on peut en dire de plus certain jusqu'à présent.

M. Brouardel et ses collègues ont essayé de se rendre compte de l'effet prophylactique des inoculations. Leurs investigations se sont concentrées sur la ville d'Alcira et trois localités environnantes. Mais ils se sont heurtés à des obstacles invincibles. La statistique est impossible en Espagne, où le chiffre des populations est inconnu, parce qu'on cherche toujours à diminuer l'impôt. Alcira avoue 16,000 habitants ; elle en compte au moins 23,000. Il paraît qu'à Madrid il y a 200,000 habitants de plus que n'en accuse le recensement. Il est presque impossible de connaître le chiffre exact des malades et des décès ; les alcades, dans un intérêt facile à comprendre, font des déclarations inexactes. D'ailleurs, la suppuration des vaccinés et des préservés est tout entière aux mains de M. Ferran et de ses partisans ; cette statistique sans contrôle n'offre pas les garanties qu'on est en droit d'exiger.

"Les inoculations, eussent-elles la valeur prophylactique que quelques-uns leur attribuent, seraient bien peu efficaces dans les conditions où elles sont pratiquées. Elles coûtent, en effet, de 5 fr. à 12 fr. 50. Ces prix opèrent, en faveur des personnes aisées, une sélection forcée qui abandonne la partie la plus pauvre de la population, celle où le choléra fait le plus de ravages, à toutes les chances de l'épidémie.

"A Alcira, chez les individus non inoculés, on a compté, dit-on, 374 cas de choléra et 160 décès, tandis que chez les inoculés il y a eu seulement 37 cas et 9 décès. On allègue encore d'autres statistiques, mais elles n'ont pas plus de signification ou de valeur que celle-là ; il y manque cette exactitude rigoureuse absolument nécessaire sur le terrain médical.

"En somme, conclut M. Brouardel, la preuve de la valeur prophylactique du procédé de M. Ferran reste à faire. "Et pourtant, ajoute-t-il, nous croyons que la méthode d'atténuation des virus restera une des découvertes les plus fécondes de ce siècle. Mais il faut se garder avec autant de soin de l'engouement des uns que de la résistance des autres. Avant de transporter sur l'homme les cultures des virus, il est nécessaire que la méthode ait été amenée à la perfection, et qu'il ne subsiste plus aucun doute sur les effets possibles ou constants de l'opération. Il faut qu'on sache à fond ce qui est capable de servir et ce qui est susceptible de nuire. Nous estimons que M. Ferran est entré trop tôt dans ce qu'il nomme la pratique."

C'est au milieu d'un profond silence que le rapport a été écouté. On s'y est intéressé comme à un véritable drame ; on a chaudement applaudi les réflexions qui lui servent de conclusion. Le président a félicité M. Brouardel et ses collègues du talent et de la dignité qu'ils ont apportés dans l'accomplissement de la tâche délicate que leur était confiée.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O. paroisse St-Jacques, Louisiane, du 15 juillet :

Les champs de riz offrent un coup-d'œil magnifique. La grappe se forme rapidement et, par son poids, donne une gracieuse courbure à la verte tige qui la supporte. On a lieu de croire que la récolte sera très bonne cette année.

Les cannes poussent lentement faute de pluie ; elles sont, cependant, très épaisses sur les rangs.

—Après une année bien employée aux études sérieuses, il est bon de lever le voile qui, pendant ce laps de temps a, pour ainsi dire, caché la gaîté afin de mieux faire ressortir toute l'importance qui accompagne les solennelles heures de l'étude.

Certes, dans la vie de collége, l'esprit n'est pas sans cesse porté au sérieux ; il y a des jours de fêtes, de récréations, mais, ces jours de joie ne sont rien en comparaison du "Commencement Day"—on les parents et les amis viennent partager le bonheur des jeunes élèves, et applaudir à leur succès.

Arrière ! les institutions où ce beau jour de la jeunesse studieuse est célébré par des exercices puritainement glaciales, et qui, assaisonnés de discours interminables, sentent le matérialisme et la dénégation la plus complète des principes les plus sublimes, et donnent un air de deuil à ces fêtes, ailleurs, si remplies d'intérêt.

Dieu merci ! nos institutions ne font pas chorus avec celles-là, et leurs directeurs agissant en pères plutôt qu'en maîtres hautains et sévères, savent allier l'utile à l'agréable.

En doutez-vous-nous ?

Alors, parcourons à la hâte l'espace qui nous sépare du Collége Jefferson. Rendons-nous à l'aimable invitation qui nous convie à la salle de cette institution où nous attend un régal dramatique et musical offert par les élèves à la veille de rentrer en vacances.

C'est mercredi. Il est sept heures du soir. Ecoutons les belles phrases musicales qui nous viennent de la fanfare sous la direction de l'habile professeur Green.

Rentrons vite dans la salle, et jetons un regard sur le très nombreux auditoire composé de l'élite de la société, de la science et du sacerdoce.

Bientôt le rideau de la scène se lève, on va rendre un drame en trois actes, intitulé "The Blind Boy" dans lequel les jeunes amateurs MM. N. Roux McRodmond, J. Folse, E. Smith, E. LeBlanc, H. Breaux, S. Caire, R. Truxillo ne cèdent en rien à la hauteur des pensées de cette belle pièce et à la grandeur des rôles dramatiques qu'ils personnifient.

Entre les actes la fanfare nous fait entendre quelques morceaux de musique choisie, rendus avec une précision et un ensemble qui auraient charmé un chrétien, plus sévère que nous.

Puis, nous assistons à la comédie bouffonne en trois actes intitulée "Don Quichotte de la Manche."

Cette pièce un (peu amponlée) est rendue avec un tel naturel qu'elle soulève une musique de bravos continuels de la part de l'auditoire.

MM. N. Roux, R. Truxillo, J. Laffitte, H. Steib, S. Caire, J. Folse, R. Smith, E. Gueymard ont bien mérité les applaudissements qu'ils ont reçus.

Les tableaux étaient, comme toujours, magnifiques et les costumes riches et nouveaux.

Il nous est fâcheux d'avouer que ce n'est que de la cour étant que nous avons eu un petit aperçu de la scène.

La foule aux portes et aux fenêtres de la salle était telle qu'il nous est fallu nous transformer en Don Quichotte pour y pénétrer.

A dix heures et demie le rideau tombait pour la dernière fois. Chacun regagnait son domicile heureux d'avoir passé une agréable soirée, et se dominait rendez-vous aux exercices plus sérieux qui auraient lieu le lendemain dans cette salle.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, du 18 juillet :

Tout promet bien jusqu'ici, et il est probable que l'agriculture louisianaise produira plus cette année que d'ordinaire ; car non seulement elle est plus étendue, mais encore elle a rencontré des circonstances très favorables. La sécheresse qui se prolongeait des mois pendant les dernières années, ne s'est pas encore fait sentir. Certaines régions ont un peu souffert, mais les orages sont venus à temps pour faire disparaître le mal. De toutes parts on se félicite de la bonne apparence des récoltes et, sauf quelques contrariétés inévitables, tout marche bien.

Les bas prix qu'ont obtenus les sucres de la dernière récolte ont été la cause que la canne à sucre a été en grande partie délaissée pour le riz, dont l'ensemencement a été le plus considérable. Il est tel d'habitations où le riz n'est pas cultivé, et sur certaines, elle est la seule culture. La crainte des habitants avait été qu'une récolte surabondante et une fausse interprétation du tarif mettraient le riz à bas prix, mais cette crainte paraît se dissiper aujourd'hui.

Ce qui est certain, c'est que la récolte de 1885 se fera à bien moins de frais que celles des autres années, et c'est peut-être là un des avantages qu'à produits l'année malheureuse qui a précédé celle-ci. Les courtiers ont été prudents et n'ont pas été prodigues de leurs avances ; puis le prix des articles de nécessité pour la culture, celui du travail ont été bien au-dessous de ceux des années précédentes. Aussi estime-t-on que la différence dans les dépenses sera d'au moins quarante pour cent. Cette différence énorme permettrait au planteur de réaliser un bénéfice avec une récolte ordinaire. En même temps, comme il devra moins, il pousse plus facilement à s'acquitter et conserver une réserve pour l'an prochain.

La canne pousse avec force maintenant et les pluies fréquentes qui nous arrivent activeront encore sa croissance. Le riz se couronne d'épis et dans un mois sera prêt pour la faucille. On redoute, vu l'abondance de la récolte, que les moissonneurs manquent.

—C'est avec le sentiment de la plus profonde douleur que nous enregistrons, ici, le décès, de notre vénérable co-paroissien, M. George Englade,—mort jeudi dernier, à l'âge de 74 ans. Sa longue carrière a été toute de dévouement au travail et à ses devoirs de père de famille, et tous ceux qui ont suivi ses restes mortels jusqu'à leur dernière demeure ne cessent de répéter les éloges de l'excellent homme qui représentait si complètement l'honorabilité de la bonne vieille race créole à laquelle il appartenait. M. Englade ayant été atteint d'une gangrène spontanée du pied, MM. les docteurs Souchon, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'Ecole de la Nouvelle-Orléans, et Huard déclarèrent que l'amputation de la jambe était urgente. Il y a trois semaines que cette amputation fut pratiquée par le docteur Souchon, assisté du docteur Huard. Tout semblait tendre vers la guérison, lorsque, dimanche dernier, un érysipèle phlegmoneux envahit la plaie et conduisit le bon vieillard à la mort. Nous offrons d'autant plus sincèrement nos compliments de condoléance à la famille du défunt que la vie entière de M. George Englade peut se résumer par ces trois mots : Travail, Bonté, Probité !

—Mardi matin, est décédé un enfant âgé de 9 mois, fils de M. Achille P. Chauff et de dame Malvina Chauvin.

Vendredi matin, est décédé, à l'âge d'un mois et demi, une petite fille de M. Firmin Berthelot et de dame Clémence Vicknair.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 18 juillet :

Nous avons eu, hier, à midi, une pluie qui a rafraîchi l'air ; c'est tout ce qu'il nous fallait pour abattre la poussière et nous permettre de respirer après les chaleurs accablantes que nous avions eues.

Notre maïs, notre canne, notre riz, n'ont jamais été plus florissantes que maintenant, et nous avons la perspective d'une récolte d'une abondance exceptionnelle.

Le temps a été très favorable ; le sol a été bien retourné, bien travaillé, et les récoltes sont, en conséquence, fort belles. Voilà la première fois qu'Iberville fait son maïs et peut en présenter qui vaut celui de l'Illinois et des autres Etats de l'Ouest. Cela va permettre à nos planteurs de nourrir leur bétail et d'avoir un excellente aliment dont ils ont besoin. C'est une douzaine de mille dollars que nous épargnons ainsi. Quand nous voudrons bien produire nous mêmes notre alimentation, nous ferons de beaux et bons bénéfices. Si nous avions commencé plus tôt, nous serions plus riches aujourd'hui. Il faut toujours en revenir aux lois de l'économie agricole. C'est le principe de toute richesse

—Le *Picayune* de dimanche dernier accusait réception d'une canne à cinq nœuds qui provenait de l'habitation de M. McCann, paroisse Plaquemines ; c'est fort bien, mais nous avions mieux que cela à mentionner : une canne de six nœuds prise sur l'habitation de Mme Supple, à une petite distance au-dessous du village de Bayou Goula. Toute la récolte est superbe Elle consiste en 250 acres de plant de cannes, 150 de souches destinées à la sucrerie, et dans un admirable état. Mme Supple compte sur une très abondante récolte : 700 boucauts de sucre ; peut-être même atteindra-t-elle le chiffre de 800.

Mieux encore, M. J. A. Matherne, du Bayou Maringouin, nous a fait présent d'une canne ayant sept nœuds rouges, qui varient de 4 à 6 pouces et ont une circonférence de 5 pouces et demi.

—Décédé, le Dr Vincent Avot, Jr., jeune homme plein de qualités et de mérites, enlevé prématurément, à l'âge de 21 ans. Nos compliments de condoléance à la famille éplorée.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 18 juillet :

Il y a de nombreux arrivages depuis quelques jours, et les hôtels de Covington, ainsi que ceux des environs, sont gais.

—Nous extrayons les chiffres suivants du rapport de l'auditeur Steele sur les taxes perçues en 1884 : paroisse St-Tammany, 86 1/2 pour cent ; paroisse Washington, 99 1/5 pour cent.

—M. Louis Mathieu nous a envoyé une caisse de délicieux raisins Delaware.

—Décédé, le 6 juillet, à Amite City, Lue, M. J. R. Bradley, âgé de 55 ans.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 18 juillet :

Dimanche dernier, le feu a éclaté dans le magasin de M. Silber et, en un instant, les flammes ont dévoré bâtisses et *stock*. On suppose que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 18 juillet :

Mercredi matin, Christian Belteau, voulant monter au-dessus de l'écurie de M. Frank Hoffman pour y prendre des morceaux de vieux cuir afin de réparer les harnais d'un de ses petits-fils, est tombé sur le plancher d'en bas, d'une hauteur d'environ neuf pieds, et s'est cassé le cou. Lorsque les personnes qui se trouvaient sur les lieux sont allées à lui, il était mort.

Le défunt était âgé de 70 ans et depuis une trentaine d'années au moins, réparait les harnais sur les lieux mêmes où il a longtemps travaillé, industrieux, laborieux et estimé de tout le monde. Ancien soldat confédéré et membre, depuis vingt ans, de la compagnie des pompiers Thibodaux No 1, il a été escorté à sa dernière demeure par le département et par une foule d'amis et de connaissances.

Nous publierons, demain, jeudi, la fin de nos nouvelles de la Louisiane.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

M. le docteur Norstrom, en France, dans une brochure récente, propose le traitement par le massage de tout une catégorie de migraines qui sont des névralgies d'origine musculaire, accompagnées de foyer d'induration, parfois de sensibilité à la pression du côté de la nuque, foyers qui sont eux-mêmes des reliquats de plaqueales chroniques. Trente-six observations détaillées ne laissent aucun doute sur la possibilité de guérir ces migraines par le massage ; et la chose vaut la peine d'être signalée.

L'Agence Havas adresse la dépêche que voici au *Journal du Havre*, du 8 juillet :

"A la suite des événements de Huê et dans l'impossibilité où est le Sénat de terminer la discussion du budget avant le 4 août, le gouvernement paraît décidé à fixer les élections à la fin de septembre."

Une conférence internationale, pour l'exécution des jugements rendus à l'étranger en matière commerciale, se réunira à Rome, dans le courant de l'hiver prochain. Le gouvernement italien a déjà reçu l'adhésion de vingt-deux gouvernements.

Le 5 juillet, le peuple du canton de Zurich, Suisse, a repoussé par 27,577 voix contre 21,377 la réintroduction de la peine de mort, et par 29,054 voix contre 10,606 la loi sur l'école complémentaire obligatoire.

Depuis quelque temps, des études ont été entreprises à la Guadeloupe en vue d'assurer entre les Saintes et la Basse-Terre l'organisation d'un service de télégraphie optique qui, dans la suite, pourrait être étendu aux autres dépendances de la colonie.

Ces études avaient été confiées au commandant Bertin, directeur d'artillerie, qui a résumé le résultat de ses recherches dans une note que vient de publier le *Journal officiel*, à Paris. Il résulte de cette note, qu'il y a certitude absolue de pouvoir relier par un réseau de télégraphie optique, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances.

La police d'Avignon, France, vient de faire une descente au fond d'un des bas quartiers de la ville, dans une maison mystérieuse où l'on engraissait à vue d'œil des chiens et des chats, dont la chair se rendait aux auberges infimes ; celle des chiens comme de la viande d'agneau, et celle des chats comme de la viande de lapin. Ces pauvres bêtes, élevées comme des porcs à l'engrais, assoupissaient tellement par leurs abominables et leurs minutieuses les zons du voisinage, que ceux-ci ont porté plainte et fourni à la police l'occasion de faire cette singulière découverte.

Au moment où les agents ont pénétré dans cette maison, il y avait 20 chiens et 21 chats d'un tel embonpoint, qu'ils ne pouvaient presque plus marcher.

Décidément, il faut qu'un écrivain meure pour que sa "copie" vaille quelque chose. Le "Journal de Gordon" vient d'être acheté 130,000 francs par les éditeurs Kegan, Teuch et Cie, de Londres.

Si Gordon n'avait pas été tué, combien lui eût-on payé le manuscrit de son journal ? 60,000 francs peut-être, et encore !

Voilà un exemple pour les auteurs qui aiment les nombreuses et grosses éditions. Qu'ils se fassent tuer aussitôt après avoir donné le "bon à tirer".

Les deux individus arrêtés, récemment, aux abords du fort de Salinghin, France, comme espions prussiens, ont été remis en liberté.

En France, pour les Vosges seulement, on estime à plus de 300,000 fr. les ravages occasionnés, dans les vignes et dans les champs, par l'ouragan du 28 juin.

Un monsieur hèle, dans la rue, un fiacre qui file comme le vent "Voilà qui fera mon affaire", murmure-t-il.

Mais il n'est pas plutôt dans la voiture que le cheval va at pas ou à peu près.

"Comment ! cocher, tout à l'heure vous galopiez, et maintenant...."—"Je vais vous le dire. Tout à l'heure mon cheval croyait aller à l'écurie."—"Eh bien ! vous pouvez le laisser dans cette erreur !"

"Ah ! bourgeois, tromper mon cheval ! jamais !"

A la poste restante :

"Avez-vous une lettre pour mon maître ?"—"Avez-vous une autorisation de sa main ?"—"Non."—"Alors, il faut vous en procurer une."

Revenant au bout d'une heure : "La voici, l'autorisation."

L'employé, après avoir cherché parmi les lettres : "Très bien ! .... il n'y a pas de lettre pour votre maître."

Dans le *Journal des Débats*, du 5 juillet :

Nous avons sous les yeux le premier numéro d'un journal qui vient de paraître à Charleville, et qui porte le nom des *Ardennes républicaines*. Quelques passages de son programme feront connaître, mieux que tout commentaire, l'esprit qui a inspiré ses fondateurs et qui présidera à sa rédaction. "La République seule, dit-il, peut mettre en pratique le principe de la souveraineté nationale, sans aucun risque de conflit avec une souveraineté rivale. Elle a seule assez d'autorité pour se placer au-dessus de tous les partis, assez de force pour leur imposer à tous le respect de la loi sans violer la liberté." Et plus loin : "Estimant que les radicaux sont les pires ennemis de la république, nous nous séparons très nettement d'eux ; nous le déclarons sans ambage. C'est là, croyons-nous, la seule attitude qui permette de rallier à la république un grand nombre d'électeurs, justement effrayés des violences des *aranrés*, leur esprit exclusif et de leur intolérance."

On ne saurait rien concevoir de plus net, de plus juste et de plus loyal. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère ; il sera d'un précieux secours, dans la campagne électorale qui se prépare, pour les idées républicaines et modérées.

Au reste, cette campagne s'annonce bien. Dimanche dernier, le canton de Rethel avait à nommer un conseiller général, en remplacement de M. Karcher décédé. Il avait à choisir entre deux candidats : l'un, M. Chappe, se présentait sous le patronage du parti radical ; l'autre, M. Noiret, nommé autrefois maire de Rethel par M. Thiers, est un républicain libéral. C'est M. Noiret qui l'a emporté. Les journaux de Droite ont enregistré son triomphe comme celui d'un monarchiste. C'était une erreur que les *Ardennes républicaines* ont soin de relever. La candidature de M. Noiret était, sa profession de foi ne permet à cet égard aucune hésitation et n'admet aucune équivoque, une candidature républicaine. Elle avait échoué en 1883 ; elle a réussi en 1885. Son succès indique que, aux bords de l'Aisne et de la Meuse comme ailleurs, il se fait une réaction contre les idées radicales, et que cette réaction prend la seule forme que nous puissions admettre, la seule qui puisse la rendre efficace, la forme d'un retour aux opinions modérées, sur le terrain de la république.

Maison Norès.—Nos élégantes feront cette semaine d'excellentes emplettes, des marchés d'or au magasin de M. Norès. Non seulement les marchandises seront elles de la meilleure provenance ; mais encore elles seront vendues à des prix de sacrifice. Nous engageons nos lectrices à jeter les yeux sur l'annonce de la maison qu'elles trouveront plus loin.

La Cour d'assises de Saône-et-Loire, France, présidée par M. Golliet, conseiller à la Cour d'appel de Dijon, vient de juger le nommé Jean-Marie Mazoyer, âgé de quatorze ans seulement, accusé d'avoir assassiné un enfant de douze ans, Pierre Margain.

L'acte d'accusation exposait ainsi les faits :

Après avoir été placé chez différents maîtres, qui l'avaient renvoyé à raison de ses mauvais instincts et des vols qu'il commettait à leur préjudice, Mazoyer (Jean-Marie), avait voulu entrer, comme berger, chez les époux Moréteau, cultivateurs à Buffières, commune de Montbellet, mais comme ceux-ci, connaissait sa triste réputation, ne l'avaient point agréé, et vers la fin de février, ils avaient pris à leur service, un enfant de douze ans, nommé Pierre Margain.

Irrité de la préférence accordée à celui-ci, Mazoyer résolut de le faire disparaître, dans l'espoir que les époux Moréteau se décideraient à lui donner sa place.

Il alla donc dans l'après-midi du 21 avril suivant, le trouver aux roches de Buffières, où il gardait le bétail de ses maîtres, et sous prétexte de lui montrer un nid, il parvint à l'entraîner près du ruisseau de la Bourbanne.

Arrivé sur le bord, il le précipita dans l'eau, se rua sur lui et le frappa à coups de couteau jusqu'à ce que le dernier eût plus signe de vie. Cela fait, il rentra tranquillement chez son père pour faire sécher ses vêtements.

Un voisin des époux Moréteau, dont la propriété était envahie par le bétail confié à la garde de Margain, l'ayant appelé, sans en obtenir de réponse, la femme Moréteau se rendit aux Roches, pour voir ce qu'il était devenu. Elle trouva le cadavre du malheureux enfant dans le ruisseau de la Bourbanne. Sa tête, sur laquelle on comptait douze blessures, ne formait plus qu'une plaie, et l'homme de l'art constatait bientôt que l'une d'elles, située à la partie droite du cou, aurait, à elle seule, pu déterminer la mort.

Arrêté le jour même par la gendarmerie, Mazoyer essaya d'abord de nier, puis d'attribuer sa culpabilité à autrui. Mais, au cours de l'information, il dut renoncer à ces différents systèmes de défense et fut obligé de reconnaître qu'il n'avait été l'objet d'aucune provocation de la part de Margain, qu'il avait résolu de le tuer, et qu'il avait mis son projet à exécution, afin de le remplacer comme domestique chez les époux Moréteau.

L'accusé nie avoir prémédité son crime. Il prétend également qu'il n'a jamais eu l'intention d'entrer au service de Moréteau.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif sur la question d'homicide volontaire et de discernement, mais négatif sur la question de préméditation et a accordé des circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour a condamné Mazoyer, reconnu coupable de meurtre sans préméditation, à dix ans d'emprisonnement, qu'il subira dans une maison de correction.

En entendant prononcer sa condamnation, ce jeune assassin est resté impassible ; il n'a pas versé une larme.

M. le général Thibaudin a fait savoir à M. le ministre de la guerre qu'il ne serait pas candidat, lors des prochaines élections, dans la Nièvre.

Dans une gare des environs de Paris. Un louistic passe au guichet, après un monsieur qui a demandé une première : "Pas tant de chic, moi ! une quatrième pour Bibi !"

Le préposé aux billets se lève, regarde le louistic : "Oh est votre mnsélière, s. v. p.?"

Chez le restaurateur.

Vivier appelle le patron d'un geste discret, et lui demande sur le ton de la conversation :

—Dites-moi, monsieur ; quand vous voulez faire un bon dîner, où allez-vous ?

Le professeur X.... du quartier latin, est violemment réveillé par des coups de marteau à la porte cochère :

—Qu'est-ce qu'il y a ? crie-t-il par sa croisée.

Un groupe d'étudiants lui répond de la rue :

—M. le professeur, il y a une fenêtre ouverte dans votre maison.

—Quelle fenêtre, messieurs ?

—Celle par laquelle vous regardez en ce moment.

AGENCE DES VOYAGEURS
102 RUE DU CANAL.
Grande réduction de prix de passage.
—$37—
Pour aller en France, Allemagne et Angleterre
A Gênes ou Naples, $